



SOCIÉTÉ NAUTIQUE D'ENGHIEEN

Créée en 1885 - Association loi 1901 - Agrément ministériel N° 3.520 M

INSCRIPTION 2011 – 2012 (à remplir en lettres capitales)

Nom : _____ Prénom : _____ Sexe M F
Date de naissance : ____ / ____ / ____ Profession : _____
Adresse domicile : _____
Ville : _____ Code Postal : _____
Tel. : _____ Mobile : _____
E-mail : _____ @ _____

Mon inscription à la SNE 1ère inscription Réinscription

J'ai connu la SNE par : la presse une journée porte ouverte Internet des amis
Autres (précisez) ... _____

En tant que membre:

Actif A (-18 ans) Actif B (+18 ans) Honoraire Scolaire

à la pratique de l'aviron*  la voile* 

Si vous avez déjà une licence dans un autre club, précisez son numéro: _____ et le club : _____
mais il ne sera procédé à aucune déduction sur la cotisation due à la SNE.

Ma cotisation

Cotisation annuelle _____ €
Cotisation réduite (à justifier) comme _____ €
2ème membre ; 3ème membre et + ; 3 régates par an ; école partenaire _____ €
Licence complémentaire : Aviron Voile _____ €
Droit d'entrée d'un bateau : Type: _____ Numéro : _____ €
Total : |__|__|__|__| €

Mon règlement

	Je joins...	chèques	
n°	banque	d'un montant de :	€
n°	banque	d'un montant de	€
n°	banque	d'un montant de	€
n°	banque	d'un montant de	€
		Soit un total de :	€

Je joins les pièces ci-dessous obligatoires

1 certificat de natation pour les mineurs un certificat médical d'aptitude au sport pratiqué
une attestation d'assurance bateau personnel 1 photo d'identité 2 timbres postaux

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription et de pratique de la Société Nautique d'Enghien (SNE) et je déclare les accepter. Je déclare savoir nager et avoir été averti que ma pratique sportive à la SNE peut présenter certains risques pour moi même. Je dégage la SNE de toute responsabilité en cas de dégradations de toutes natures, de vols ou disparitions dans l'enceinte de la SNE. J'autorise la SNE à utiliser l'image des personnes, inscrites sur cette fiche, en action dans le cadre d'articles, de photos ou de vidéos publiés dans la presse ou sur le site internet de la SNE.

J'ai bien noté que mon inscription ne sera valide qu'après dépôt complet du dossier et qu'aucune pratique ne sera possible avant.

A Enghien le ____ / ____ / _____, lu et approuvé.

Signature du sociétaire ou d'un des parents pour les mineurs.



SOCIÉTÉ NAUTIQUE D'ENGHIE

Crée en 1885 - Association loi 1901 - Agrément ministériel N° 3.520 M

La Société Nautique d'Enghien (SNE) vous propose de pratiquer l'aviron ou/et la voile. La SNE est affiliée aux fédérations correspondantes. Les activités sont basées sur l'île des Cygnes dont l'accès se fait en barque à partir du ponton situé au 22 bis Bd. du lac à Enghien-les-Bains. Chacun doit veiller à laisser toujours au moins une barque disponible sur chaque rive, avant utilisation, chaque barque doit être vidée de l'eau de pluie.

Les animaux ne sont pas admis sur l'île.

La section Aviron vous permet de :	La section Voile vous permet de :
<ul style="list-style-type: none">vous initier à la pratique de l'aviron en fréquentant son école agréée: Ecole Française d'Aviron (3 étoiles),vous entraîner sur le lac, encadré par des moniteurs diplômés,participer aux régates ou randonnées auxquelles la SNE prend part.	<ul style="list-style-type: none">vous initier à la pratique de la Voile en fréquentant son école agréée: Ecole Française de Voile,vous entraîner sur le lac, encadré par des moniteurs diplômés,participer aux régates auxquelles la SNE prend part.

En dehors des périodes de présence de l'encadrement, (hors inscription aux stages), l'accès au plan d'eau est interdit aux mineurs, en particulier pendant les vacances scolaires. Seuls les membres majeurs, pratiquants confirmés, peuvent sortir librement, et ce sous leur propre responsabilité : le plan d'eau n'étant pas sécurisé.

Des réductions sont consenties sur les cotisations, pour les membres actifs d'une même famille **résidents à la même adresse et inscrits simultanément** (1^{er} membre, 2^e membre et 3^e membre). Le rang des membres est établi par ordre décroissant de cotisation.

Cotisations (licence comprise) pour la saison 2011 / 2012 1er octobre 2011 au 30 septembre 2012		1er membre	2 ^e membre	3 ^e membre et suivant
Actif "B"	Plus de 18 ans (né avant le 1er octobre 1993)	415€	374 €	200 €
Actif "A"	Moins de 18 ans (né après le 1er octobre 1993), ou étudiant, justificatif à fournir, et limité jusqu'à 25 ans.	292 €	263 €	200 €
Cotisation scolaire	Moins de 18 ans, scolarisé dans une classe qui pratique l'aviron ou la voile en Section Sportive.	208 €		
Membre Honoraire:		60 €		
Licence complémentaire:	Si aviron <u>et</u> voile pratiqués	50 €		
Cotisation en cours d'année	Accordé uniquement pour une première adhésion à partir du 1 ^{er} avril. Non cumulatif avec une autre réduction.	250 €		
Droit d'entrée d'un bateau		Simple	125 €	
		Double	208 €	
Combinaison d'aviron	Obligatoire pour les régates d'aviron et fortement conseillé pour les entraînements.	40 €		
*Selon disponibilité de place. La SNE ne pratique pas de gardiennage, les bateaux entreposés sur l'île restent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire, qui doit les assurer, l'attestation d'assurance doit être fournie avec l'inscription.				
Une réduction de 10% peut être appliquée aux membres participants à au moins 3 régates officielles de la fédération d'aviron ou de voile.				

Toute inscription est définitive et correspond à une adhésion à une association loi 1901 et non au paiement de prestations, il ne peut donc être effectué aucun remboursement partiel ou total. L'inscription ne sera valide qu'après dépôt complet du dossier, aucune pratique ne sera possible avant.